

Que vaut l'auto-évaluation sans la lucidité ?

Quelques remarques sur le texte

« Synthèse du rapport d'auto-évaluation de l'UM2 », synthèse d'une rentrée agitée

16 Octobre 2009

Comment analyser l'ébullition de cette rentrée 2009 à l'Université Montpellier 2 ?

Clôture du projet d'établissement pour le prochain quadriennal, tensions dans les PFRs, menaces sur l'unité de la Faculté des Sciences, craintes sur la restructuration associée au changement de logiciel comptable Sifac, remous au sein des conseils centraux et entre les conseils ... Les points de friction sont nombreux.

Les conseils centraux ont débattu cette semaine de la « Synthèse du rapport d'auto-évaluation de l'UM2 », qui s'apparente à un court texte de politique générale introduisant le projet d'établissement, et permet de cerner la vision de la direction de l'UM2. Elle est pour nous l'occasion de donner notre grille de lecture sur le fond, au-delà des querelles de personnes et des rumeurs.

Des projets souvent ambitieux en termes de formation, mais irréalistes sans évaluation des moyens à mettre en œuvre : parcours renforcés, semestre S0, « vraie semestrialisation », charte de fonctionnement, démarche qualité, généralisation du suivi, cellule de veille stratégique... La liste est longue (elle fera plaisir au Ministère), mais les projets risquent de ne pas aboutir. Comment ignorer que la « vraie semestrialisation » n'a pas été mise en place avec le LMD par manque de moyens ? Que la mise en place de structures pérennes de suivi des étudiants et diplômés demandent autre chose que d'émarger sur des fonds occasionnels du type « Plan Licence » ? Le manque de lucidité est tel que le texte en vient même à expliquer benoîtement que les Masters ont essentiellement un format indifférencié (Professionnelles et Recherche) parce que « les métiers de la recherche constituent un métier parmi d'autres », alors que cette absence de différenciation provient de la disparition, avec le LMD, des formats « professionnalisants » IUP et DESS avec leurs volumes de formation renforcés et reconnus par le Ministère.

En ce domaine, sans lucidité sur les moyens à mettre en œuvre, on se prépare donc à de grandes désillusions... et des crispations.

Le rôle des PFR au cœur du futur quadriennal. Les PFR joueraient d'ors et déjà « un rôle central dans l'élaboration de notre politique... », alors que quelques lignes plus loin, « ils doivent devenir des lieux où les différentes composantes, mais aussi... élaborer ensemble une offre de formation cohérente... ». Cherchez l'incohérence. Le bilan des premiers mois de fonctionnement des PFR n'est pas tiré que déjà s'engage une fuite en avant, alors que les incidences de cette orientation sur la structure actuelle de l'UM2 ne sont pas clairement énoncées. La présence de 7 composantes d'enseignement au sein de l'UM2 est simplement présentée comme un état des lieux sans que les forces et faiblesses de cette situation ne soient analysées. Pourtant la direction l'UM2 a lancé un débat autour d'un découpage de la Faculté des Sciences (FdS), avec une forte volonté d'aller vers un découpage. La suspicion pesant sur le fonctionnement de la FdS est à rapprocher du satisfecit sur les PFR, le tout sans analyse. Le principal reproche à faire à la structure actuelle de l'UM2 est de trop séparer la formation de la recherche ; ceci tient autant à la présence d'une DRED que de composantes dérogatoires et

à mission exclusivement formation. Vouloir attaquer le problème par la seule composante non dérogatoire, ayant un statut officiel d'UFR, est une illusion et une erreur. La première erreur a été de donner aux PFR, à peine en place, des pouvoirs d'arbitrage importants et croisant les compétences des composantes, notamment le classement des postes d'EC et BIATOSS. Les PFR sont devenus des enjeux de lobbying au détriment de lieux de réflexion et d'initiative. Rappelons que le SNESup plaidait dans son programme 2008, afin de « dynamiser le lien enseignement-recherche », pour un renforcement des prérogatives du CEVU et des structures transversales d'initiative en termes de formation.

Pour en revenir à **l'affrontement actuel sur la Faculté des Sciences**, on ne rappellera pas ici tous les arguments qui militent pour une seule UFR Faculté des Sciences. Ce schéma est cohérent dans le seul cadre de l'UM2 (à moins de transformer les autres composantes en UFR ?) ; il l'est encore plus dans celui d'une éventuelle UMSF. Ceci dit, en plus des questions de moyens évoquées plus haut, et qui la concernent pour l'essentiel, la FdS est confrontée par sa taille à un problème de partage des responsabilités et tâches entre son centre et ses départements. Les élus SNESup au Conseil de la FdS ont à plusieurs reprises réaffirmé la nécessité de renforcer le rôle des départements. Le débat sur cette question devra partir de la base, et être discuté par les personnels au sein des départements (en assemblées générales par exemple) et au sein du conseil de la faculté, puis donner lieu à un processus électoral démocratique.

La recherche au sein de l'UM2 semble naviguer sur des flots bien plus calmes. L'essentiel des orientations prioritaires est déjà en place : programmes pluridisciplinaires, axes de développement prioritaires... et ils s'insèrent à merveille dans « la stratégie nationale de recherche »... et « d'innovation » (bien sûr). Mais que vient faire la Maison des Masters dans ce chapitre sur la recherche ? Mais c'est bien sûr ! C'est la Maison des Masters et de l'Innovation !

On peut se poser des questions sur le dernier chapitre qui concentre, sur le thème de la **formation doctorale**, tous les mots pour « faire plaisir » à l'évaluateur, quitte à transformer l'Ecole doctorale en pépinière d'entrepreneurs. Tout ce qui est périphérique à la recherche est fortement développé (langues, innovations, entreprise...). Comment le sera-ce ? Tout en prônant une « limitation STRICTE de la durée de la thèse » ! Et en créant un nouveau concept, le « tissu master-doctorat-postdoctorat » ! ? Le postdoctorat n'est pas un diplôme, c'est un CDD, donc un emploi précaire à résorber, certainement pas à inclure dans un continuum "naturel" master-doctorat-postdoctorat.

Et les chaires ! Juste un truc avant de se quitter, le Conseil d'Administration a validé la mise en place des Chaires Université-Organismes comme axe prioritaire dans l'affichage des postes. Ne cherchez pas l'erreur, il n'y en a pas, la soumission au pouvoir est plus forte que le respect des votes des 3 Conseils au printemps dernier.

Le SNESup, faible de ses adhérents et de ses élus, appelle les personnels dans l'accomplissement de leurs tâches au quotidien à privilégier toujours le service public, c'est à dire la qualité de l'enseignement dispensé à tous, l'indépendance de la recherche effectuée.

La section Campus-UM2 du Snesup-FSU
<http://www.snesup-lr.fr/> ¹

1 Retrouvez sur notre site [nos prises de positions du printemps 2009](#)